



MERS-AO 2008



Programme Régional d'Appui
Sécurité Alimentaire -
Lutte Contre la Désertification -
Population et Développement
PRA/SA-LCD-POP DEV

Programme Régional de
promotion des Energies
Domestiques et Alternatives au Sahel
(PREDAS)

email : predas@cilss.bf
☎ : +226 50 37 41 25 / 26
Fax: +226 50 37 41 32



2ème édition du Marché des Energies Renouvelables au Sahel et en Afrique de l'Ouest



Rapport de la Cellule Régionale de Coordination du PREDAS

Niamey (Niger), du 26 – 30 mai 2008



avec le soutien de



La seconde édition du Marché des Energies Renouvelables au Sahel et en Afrique de l'Ouest (MERS-AO) tenue du 26 au 30 mai 2008 à Niamey a bénéficié de l'appui technique et financier du Programme Régional de promotion des Energies Domestiques et Alternatives au Sahel (PREDAS) financé par l'Union Européenne.

Mise en page & conception graphique :
BARMOU Idrissa, CRC PREDAS

Photographies de la page couverture et des pages intérieures :
I. BARMOU, A. DANKOULOU, Emmanuel SANOU

Sommaire

Liste des acronymes	5
Introduction	7
I - Objectifs, résultats attendus et déroulement du MERS-AO	9
II - Cérémonie d'ouverture	10
III. Sensibilisation du public	13
IV. Résultats obtenus	13
V. Cérémonie de clôture	24
Annexes	
Discours prononcés à la cérémonie d'ouverture.....	26
Discours de clôture.....	33
Liste des participants.....	34

Liste des acronymes

ADER	Agence pour le Développement de l'Electrification Rurale
AMADER	Agence Malienne pour le Développement de Energie Domestique et de l'Electrification Rurale
ASER	Agence Sénégalaise d'Electrification Rurale
CILSS	Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
ER ou EnR	Energies renouvelables
MEPRED	Mainstreaming Energy for Poverty Reduction and Economic Development
MERS-AO	Marché des énergies renouvelables au Sahel et en Afrique de l'Ouest
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
PRBE	Programme Régional Biomasse Energie
PREDAS	Programme Régional de promotion des Energies Domestiques et Alternatives au Sahel
PRS II	Programme Régional Solaire, Phase 2
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

INTRODUCTION



L'accès à l'énergie reste un défi majeur pour le développement. D'un côté, en Afrique subsaharienne, seule une proportion infime de la population a accès aux énergies modernes. Il s'en suit une utilisation massive de la biomasse comme source principale d'énergie avec des problèmes de déforestation mais aussi de santé publique due à la pollution intérieure des maisons – témoin de mauvaises conditions d'utilisation de la biomasse – qui touchent en premier lieu les femmes et les enfants. D'un autre côté, une utilisation accrue des énergies fossiles serait plus coûteuse pour l'environnement.

Cette situation risque de perdurer encore du fait du renchérissement du prix des produits pétroliers qui les rend encore moins accessibles aux plus pauvres. Il devient alors impératif d'assurer la transition pétrolière par un recours plus conséquent aux énergies renouvelables qui présentent de nombreux avantages : par définition inépuisables, disponibles localement, très peu polluantes car produisant peu ou pas de gaz à effet de serre et réduisant ainsi l'impact sur la santé et le climat.

Les énergies renouvelables trouvent en effet de plus en plus d'applications adaptées et économiquement viables dans de multiples domaines par exemple l'électrification des sites isolés dont le raccordement au réseau national reviendrait très cher. Par ailleurs, grâce à leur modularité, leur diversité et leur disponibilité, les énergies renouvelables offrent des possibilités d'innovations technologiques décentralisées tout en créant des emplois et de nouvelles sources de revenus pour les communautés locales.

Les perspectives qui s'offrent aux énergies renouvelables sont prometteuses notamment en matière de lutte contre la désertification, de limitation des impacts du changement climatique, et de développement à grande échelle de l'électrification décentralisée. Cependant, jusqu'à présent ces formes d'énergie n'ont été que très peu soutenues par les pouvoirs publics. Il est donc important de mettre en place un environnement favorable à même de créer une dynamique d'utilisation accrue du potentiel des énergies renouvelables (ER).

Pour contribuer à inverser cette tendance dans les pays Ouest Africains, notamment ceux du Sahel, le CILSS

a eu l'initiative d'organiser le Marché des Energies Renouvelables au Sahel (MERS) dont la première édition a eu lieu à Niamey du 22 au 26 mai 2006. Cette première édition a rencontré un succès en réunissant les principales entreprises de l'Afrique de l'Ouest, les décideurs politiques dont plusieurs Ministres, les bailleurs de fonds et plus de 200 participants. Lors de la session consacrée au segment politique il a été recommandé d'institutionnaliser le MERS-AO en l'élargissant à l'ensemble des Pays de l'Afrique de l'Ouest (MERS-AO) afin d'attirer l'attention des différents acteurs sur la nécessité de prendre et de mettre en application les dispositions propres à favoriser une valorisation plus accrue des énergies renouvelables dans cette région.

Conformément à la recommandation de la première édition, le Gouvernement de la République du Niger a organisé du 26 au 30 mai 2008, la seconde édition du Marché des énergies renouvelables au Sahel et en Afrique de l'Ouest (MERS-AO) avec l'appui d'autres partenaires dont le CILSS.

Le MERS-AO 2008 visait à consolider les acquis de la première édition et mieux répondre au défi énergétique auquel sont confrontés l'Afrique de l'Ouest et le Sahel. Il a été l'occasion :

- i. de poursuivre et d'approfondir les discussions autour des principales questions auxquelles il convient de répondre afin d'impulser une utilisation accrue des énergies renouvelables au Sahel et en Afrique de l'Ouest, par exemple : Pourquoi dans ces pays du Sahel et en Afrique de l'Ouest les énergies renouvelables sont-elles encore faiblement développées, malgré l'existence d'un gisement considérable? Quels sont les acteurs qui doivent être le moteur de ce développement et comment les accompagner ?
- ii. d'ouvrir des débats sur les thèmes émergents tels que le développement de la production et de l'utilisation des biocarburants.



I. Ojectifs, résultats attendus et déroulement du MERS-AO

L'objectif du MERS-AO est de contribuer à apporter des solutions durables aux difficultés de diffusion et d'utilisation à grande échelle des énergies renouvelables au Sahel et en Afrique de l'Ouest à travers la promotion des entreprises s'investissant dans ce domaine.

Les résultats attendus de cette édition sont, entre autres :

- une large sensibilisation de nos populations par rapport aux énergies renouvelables et aux avantages liés à leur utilisation ;
- la poursuite de la mise en relation les opérateurs sahétiens du secteur des énergies renouvelables afin d'identifier les synergies et coopération possibles ;
- mieux faire connaître les technologies, équipements et services que les entreprises sahétiennes et ouest africaines sont en mesure d'offrir, par exemple l'installation d'équipement solaire, la maintenance etc...Un annuaire actualisé des entreprises sahétiennes spécialisées dans ce domaine pourrait être très rapidement mis à la disposition de toutes les parties prenantes ;
- d'échanger sur les nouvelles filières énergies renouvelables (notamment les bioénergies), et sur les opportunités pour les opérateurs privés de créer et développer des liens de partenariat.

Tenu au Palais des Congrès de Niamey, le MERS-AO a réuni de nombreux acteurs dont :

- les cadres nationaux ;
- des opérateurs : entreprises, installateurs, producteurs de services, importateurs ;
- les partenaires au développement impliqués et/ou intéressés par la promotion des énergies renouvelables au Sahel et en Afrique de l'Ouest ;



Personnalités assistant à la cérémonie d'ouverture

- les ONG ou associations impliquées dans le secteur des énergies renouvelables;
- les institutions de recherche et de formation.

La liste des participants est donnée en annexe n°3 au présent rapport.

Le MERS-AO a comporté deux parties :

- une exposition des entreprises sahétiennes et ouest-africaines produisant des équipements ou services pour la mise en valeur des énergies renouvelables ;
- deux ateliers thématiques consacrés respectivement aux thèmes suivants :
 - ☞ biocombustibles : quels enjeux et quelle place pour la sous-région ?
 - ☞ accès aux services énergétiques : quelle place pour les énergies renouvelables ?

II. Cérémonie d'ouverture

La cérémonie officielle d'ouverture, présidée par le Ministre Nigérien des Mines et de l'Energie a eu lieu en présence de nombreux membres de gouvernement du Niger, des députés nationaux, de membres du corps diplomatique, des représentants des organisations interafricaines et internationales, et de représentants de partenaires au développement. Elle a été marquée par cinq (5) interventions, à savoir :

1. l'allocution de bienvenue prononcée par **Monsieur Tahirou AMADOU**, Gouverneur de la Région de



Niamey qui a souhaité un bon séjour à Niamey à l'ensemble des participants. Il s'est réjoui de la tenue du MERS-AO à Niamey car elle ouvre l'opportunité à notre population de découvrir le savoir faire local et africain en matière d'énergies renouvelables et de substitution du bois mais aussi d'acquérir des équipements à économie de bois. Elle est aussi une occasion pour renforcer les capacités des artisans. Il a remercié le CILSS et l'UEMOA ainsi que leurs partenaires financiers pour avoir accepté d'appuyer, pour une seconde fois, l'organisation MERS-AO dont la tenue au Niger et particulièrement à Niamey honore ladite ville et ses populations.

2. l'allocution de **Monsieur Abdoulaye KONE**, Directeur des Mines, du Pétrole et des énergies renouvelables, représentant le Président de la Commission de l'UEMOA. Monsieur KONE a réaffirmé que c'est avec plaisir que la Commission de l'UEMOA participe à l'organisation de cette seconde édition du MERS-AO qu'il place dans le cadre du partenariat entre le CILSS et l'UEMOA en général et dans le cadre des synergies entre le PREDAS et le PRBE en particulier. Il a aussi souligné que le MERS-AO constitue une opportunité pouvant contribuer à l'instauration d'un dialogue franc entre les différents

acteurs et surtout à plus d'implication du secteur privé par l'apport des énergies renouvelables dans le processus de réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Il a également assuré que la Commission de l'UEMOA, dans le cadre de sa Politique Energétique Commune, ne ménagera aucun effort pour que les recommandations et souhaits issus des assises de Niamey prennent corps.

3. l'allocution de **Son Excellence Monsieur le Professeur Alhousseini BRETAUDEAU**, Secrétaire Exécutif du CILSS qui a tout d'abord et au nom des pays membres du CILSS, remercié les autorités du Niger pour avoir accepté d'accueillir la seconde édition du Marché des énergies renouvelables au Sahel et en Afrique de l'Ouest ; ces remerciements étant en premier lieu adressés à **SEM. TANJA Mamadou**, Président de la République et à **Monsieur Mohamed ABDOULAH**, Ministre des Mines et de l'Energie. Ensuite, **Professeur Alhousseini BRETAUDEAU** s'est réjoui du partenariat entre le Niger, le CILSS et d'autres acteurs qui a abouti à la tenue de cet événement. Il a rappelé qu'aucun développement n'est possible sans un accès satisfaisant à l'énergie, tant ce facteur a une influence déterminante sur les activités économiques, sur la lutte contre la pauvreté et sur l'amélioration des conditions de vie en général. C'est pourquoi, le coût de plus en plus élevé des produits pétroliers (le prix du baril, a été multiplié par 5 ces dernières années et a déjà dépassé les 125 dollars) et l'ampleur croissante des effets des changements climatiques, eux-mêmes dus en grande partie aux gaz à effet de serre émis à l'occasion de l'utilisation des mêmes produits pétroliers ont amené la plupart des pays à envisager un recours progressif aux énergies renouvelables. Mais, a-t-il remarqué, au Sahel et dans la sous région Ouest Africaine, la valorisation des énergies renouvelables reste malheureusement toujours marginale malgré l'existence d'énormes potentialités en la matière et malgré le regain d'intérêt dont bénéficient les énergies renouvelables au plan mondial. Le **Pr BRETAUDEAU** a également fait remarquer que longtemps perçu comme une alternative aux énergies fossiles, le recours aux énergies renouvelables, ou plutôt certaines de ces énergies, en l'occurrence les "biocarburants" ou "agrocaburants", fait aujourd'hui et plus que jamais l'objet de controverse, notamment en raison de leur rôle avéré ou supposé sur le renchérissement des prix des produits alimentaires. A ce sujet il a exhorté les pays de la sous région à ne pas être en marge de la réflexion actuellement en cours à ce sujet. Ainsi le MERS-AO sera une occasion pour les participants de discuter de deux

thèmes d'actualité dont le premier porte sur « **Accès aux Services énergétiques en Afrique de l'Ouest: Quelle place pour les énergies renouvelables ?** » et le second sur « **Biocombustibles : Quels enjeux et quelle place pour la sous région ?** » qui permettra d'apporter une contribution à l'évaluation des enjeux, défis et risques du développement des bioénergies en Afrique de l'Ouest et particulièrement au Sahel. S'agissant de l'avenir du MERS-AO, le Secrétaire Exécutif du CILSS a exhorté les participants à engager une réflexion approfondie en vue de faire du MERS-AO un véritable marché des énergies renouvelables au service du développement harmonieux et durable de notre sous région à travers le renforcement du dialogue entre acteurs, notamment entre les opérateurs privés et les décideurs politiques afin de parvenir à des propositions de solutions pertinentes, durables et acceptables devant permettre l'accès à l'énergie à toutes les couches sociales de la sous région et pour tous les usages, en particulier en milieu rural.



4. l'allocation de Son Excellence Monsieur Hans-Peter Schadek, Chef de la Délégation de la Commission Européenne au Niger dont l'intervention a été axée sur les deux points que sont, d'une part, le problème de l'énergie en Afrique et, d'autre part, les engagements de la Commission européenne dans ce domaine. S'agissant du premier point, le représentant de l'Union européenne a rappelé que l'approvisionnement durable en énergie domestique des populations sans porter préjudice à l'environnement et la lutte contre la pauvreté sont des défis majeurs non seulement pour les pays sahéliens, mais pour l'ensemble du continent africain et que le défi majeur pour l'Afrique de l'ouest est la satisfaction des besoins en énergie de la population ainsi que la création de revenus, tout en préservant l'environnement.

Quant aux engagements de l'Union européenne en Afrique et au Sahel, on peut citer les initiatives suivantes qui constituent une contribution de l'Union européenne à la fois à la réduction de la pauvreté et à l'atteinte des objectifs de développement du millénaire:

- le lancement de l'Initiative conjointe de l'Union européenne pour l'Energie, avec l'objectif d'améliorer l'accès des populations des pays en développement à des services d'énergie durables ;
- la conférence régionale, « Energy for Africa », (Nairobi, 2003) qui a insisté sur l'électrification rurale, l'utilisation durable de la biomasse et les énergies renouvelables ;
- la mise en œuvre par le CILSS, dans les pays du Sahel, de deux programmes majeurs financés par le FED : le Programme Régional Solaire (PRS II), pour le pompage de l'eau à partir de l'énergie solaire et le Programme Régional pour la promotion des Energies Domestiques et Alternatives au Sahel (PREDAS), qui vise à aider à la gestion durable des ressources en énergies des pays membres ;
- Enfin, l'Initiative de l'UE pour l'Energie dont certains pays ont saisi l'opportunité pour attirer en leur faveur des financements publics et privés pour l'accès à l'énergie en milieu rural.

Enfin, le représentant de la Commission européenne a salué l'initiative du Gouvernement Nigérien d'organiser le MERS-AO en partenariat avec le CILSS et de l' UEMOA et a remercié les autres partenaires au développement qui ont bien voulu appuyer la préparation de la tenue de cette deuxième édition du MERS-AO.

5. le discours d'ouverture de **Son Excellence Monsieur Mohamed ABDOULAH**, Ministre des Mines et de l'Energie du Niger. Dans ce discours Monsieur le Ministre a rappelé que la première édition a passé en revue les différentes contraintes freinant l'émergence du secteur de l'énergie de manière générale dans nos pays respectifs et s'est longuement appesanti sur le rôle que peuvent jouer les énergies renouvelables dans le processus de notre affranchissement de la pauvreté. A cette occasion a-t-il souligné, des recommandations ont été faites à l'endroit des décideurs politiques et des partenaires au développement. Le Ministre a par conséquent rappelé tous les efforts que le Niger a déployés en vue de mettre en œuvre ces recommandations. Cette évolution enregistrée en deux ans peut se résumer comme suit :

- la question énergétique n'est plus vue sous l'angle de la source d'énergie mais plutôt sous la notion du produit utile : le service énergétique rendu tout en gardant toutes les options énergétiques possibles ;
- la question énergétique n'est plus traitée par le seul ministère de l'énergie, mais plutôt par une approche multisectorielle se basant sur les programmes et priorités des différents secteurs et des populations bénéficiaires ;
- une loi portant code des énergies renouvelables est en préparation en vue de créer un environnement propice à l'investissement national et international ;
- la mise en oeuvre du projet MEPRED dans le cadre de l'Initiative Energie de l'Union Européenne, co-financé, au Niger, par l'ADEME et qui a abouti à l'évaluation des besoins en services énergétiques de



trois secteurs prioritaires de la SRP notamment la santé, l'eau et l'éducation.

Le Ministre a souligné que l'organisation périodique de rencontres comme le MERS AO est à encourager afin de partager les avancées des uns et les causes des échecs des autres. Il s'est dit convaincu qu'au regard de l'intérêt grandissant que la Communauté internationale accorde aux énergies renouvelables pour cause des changements climatiques et du renchérissement des prix des hydrocarbures que cette édition du MERS-AO sera couronnée de succès d'autant plus qu'elle capitalisera les résultats de l'expérience précédente. Puis il a annoncé que le MERSAO sera institutionnalisé et inscrit sur le budget de national et organisé tous les deux ans.

Le texte intégral de chacune de ces différentes interventions est reproduit en annexe n°1 au présent rapport.

III. Sensibilisation du public

Le MERS-AO a fait l'objet de plusieurs actions d'information et de sensibilisation du public avant, pendant et après sa tenue :

☞ avant

Plusieurs mois avant le début du MERS-AO, ce dernier a été annoncé sur les sites Web du CILSS et du PREDAS. Il a également été régulièrement évoqué à l'occasion des différentes missions du PREDAS dans les pays. D'autres supports ont été dédiés à l'évènement afin de contribuer à mieux le faire connaître et permettre aux participants de mieux s'y préparer ; il s'agit du dépliant, de la brochure de présentation, de la note aux exposants et de l'affiche publicitaire qui ont tous été très largement diffusés dans les pays et sur le site Web du PREDAS.

☞ pendant

Quelques jours avant sa tenue, et ce jusqu'à sa fin, le MERS-AO a bénéficié d'une intense médiatisation : banderoles publicitaires, spots publicitaires, articles dans la presse écrite, couverture audiovisuelle, etc.

☞ après

Les résultats ont été partagés à travers le site Web du PREDAS et continueront à l'être au travers du présent rapport qui sera largement diffusé.

IV. Résultats obtenus

4.1. Exposition

Une quinzaine de pays ont pris part à la manifestation marquée par des communications en plénière et une exposition des produits et équipements énergies renouvelables qui a duré du 26 au 30 mai 2008.

L'exposition était organisée essentiellement par les entreprises, associations et ONG sahéniennes et ouest africaines impliquées dans la promotion et la commercialisation de technologies, équipements et services pour la valorisation des différentes formes d'énergies renouvelables disponibles dans la sous région. Le CILSS (PREDAS, PRS II, Centre Régional AGRHYMET) y a également pris part.

Plus d'une soixantaine de produits et d'équipements d'énergies renouvelables ont été exposés à cette occasion dont des équipements solaires (panneaux, lampes, cuiseurs, batteries...), éoliens (mats, aérogénérateurs, pompes) et bioénergétiques (foyers améliorés, huiles carburants, réchauds...)

Il faut noter que les différentes actions de sensibilisation et de médiatisation menées en direction du public ont permis d'enregistrer une grande affluence de ce dernier à l'exposition. Une grande partie des visiteurs étaient des élèves et étudiants.

Dans le but de susciter l'émulation des chercheurs et artisans, producteurs d'équipements d'énergies renouvelables, les organisateurs du MERS-AO ont mis en compétition des prix dans les domaines du solaire, de l'éolien et de la bioénergie.



Un jury "exposition" a été mis en place et ses membres désignés par décisions du Ministre des Mines et de l'Énergie du Niger. Il était ainsi composé :

- M. Katiella Abdou **CHETIMA** - Niger
- M. Issa **MAÏDAGI** - Niger
- M. Serge **IGO** - Burkina Faso
- M. Soumaila **COULIBALY** - Mali
- M. Alhagi Bukary Chabou **GAYE** - Gambie
- M. Mohamed Ould **CHAAH** - Mauritanie
- M. Ibrahima **NDIAYE** - Sénégal



L'évaluation des produits exposés a été faite sur la base des fiches de présentation préalablement remises à tous les exposants par le jury. Après examen des fiches reçues des exposants et visite des stands, le jury a délibéré et attribué les prix comme suit aux récipiendaires, par filière.



Tableau des prix attribués lors du MERS-AO 2008

Filières et Prix	Technologie	Récipiendaires	Composition
Solaire			
▪ 1er prix	Séchoir solaire	Alzouma Issa Niger	* 150 000 fcfa * 1 coupe * 1 pagne frappé à l'effigie de CODDAE
▪ 2ème prix	Lampe tempête solaire	Noël Traoré Chabanne Energie Burkina Faso	* 100 000 fcfa * 1 coupe * 1 pagne frappé à l'effigie de CODDAE
▪ 3ème prix	Lampe tempête solaire	Awil Mewine ESO Togo	* 50 000 fcfa * 1 coupe * 1 pagne frappé à l'effigie de CODDAE
Eolienne ¹			
▪ 1er prix	Eolienne de pompage chanono	Salifou Souleymane Sahel Energie Niger	* 150 000 fcfa * 1 coupe * 1 pagne frappé à l'effigie de CODDAE
▪ 2ème prix	Aérogénérateur	Salifou Souleymane Sahel Energie Niger	* 100 000 fcfa * 1 coupe * 1 pagne frappé à l'effigie de CODDAE
▪ 3ème prix	---	---	---
Energies domestiques et biocarburants			
▪ 1er prix	Réchaud au biocarburant	Cheik GUEYE Sénégal	* 150 000 fcfa * 1 coupe * 1 pagne frappé à l'effigie de CODDAE
▪ 2ème prix	Réchaud à bois (Rocket)	Katènè Kadji Mali	* 100 000 fcfa * 1 coupe * 1 pagne frappé à l'effigie de CODDAE
▪ 3ème prix	Produit composite de bois/GVD	Ali Dogo GVD Niger	* 50 000 fcfa * 1 coupe * 1 pagne frappé à l'effigie de CODDAE

Chaque prix attribué est en outre accompagné d'un diplôme.

¹ Seul le Niger a présenté des technologies pour cette filière.

Recommandations

Au regard des contraintes rencontrées lors de l'évaluation et des discussions suscitées des débats de délibération, le jury a notamment recommandé que :

- a. le nombre de compétiteurs soit limité par pays,
- b. les fiches d'évaluation des technologies mises en compétition soient remises bien avant l'ouverture du MERS-AO.

- l'exposé de **Monsieur Kuami WOWOGNO** de « YIL Agence » sur le thème « Innovation technologique et limite de l'éclairage hors réseau conventionnel » qui a rappelé utilement la nécessité du développement d'un réel partenariat Nord-Sud en vue de favoriser un rapide transfert de technologies mais qu'il faut partir des technologies existant au niveau local qu'il faut adapter ;

- l'exposé de **Monsieur Habi Moumouni** du Centre National d'Energie Solaire (CNES) sur le thème « Energies Renouvelables face aux changements climatiques » ;

- l'exposé de **Monsieur Moustapha Kosso** qui a présenté l'Ecole des Mines de l'Industrie et de la Géologie (EMIG) qui vient de créer une filière « Energie » renouvelables ».

Ces différents exposés et les débats qu'ils ont suscités ont montré qu'il y a en effet nécessité et urgence à trouver la manière de rendre peu décisive la contribution des énergies renouvelables dans les programmes de Développement afin qu'elles constituent des solutions satisfaisantes aux besoins d'énergie. La plénière a noté que la tenue du Premier marché sur les énergies renouvelables dans le Sahel en 2006 a permis de découvrir l'existence d'un potentiel promoteur, tant en ressources humaines qu'en capacités technologiques locales pour penser avec l'organisation de cette deuxième session, à la possibilité d'implanter un marché régional des énergies renouvelables. Aussi, le contexte du moment, marqué par l'accroissement vertigineux des coûts de l'énergie fossile, rend légitime la poursuite des efforts de recherche-développement et de valorisation des énergies renouvelables au Sahel et en Afrique de l'Ouest. A ce titre, la tenue du MERS-AO constitue une contribution appréciable à cette nouvelle dynamique.

4.2. Des ateliers thématiques

Parallèlement à l'exposition, deux ateliers thématiques ont été organisés respectivement sur les thèmes suivants :

- les biocombustibles : quels enjeux et quelle place pour la sous région ?
- accès aux services énergétiques : quelle place pour les énergies renouvelables ?

4.2.1. Débat en séance plénière

Ces deux ateliers ont été précédés d'une séance plénière, présidée par **Pr Albert Wright**, qui a permis de faire un débat général sur la nécessité de généraliser l'usage des énergies renouvelables dans la sous région. Cinq communications ont été présentées, à savoir :

- l'exposé de **Monsieur Mr Michel CLERC**, Président de l'Association Droit à l'Energie (qui comprend quelque 60 millions d'adhérents) défend le droit des populations à l'énergie, au même titre que les droits de l'homme. Mr CLERC a indiqué la bataille menée par son Association pour inclure l'énergie comme facteur décisif à prendre en compte si l'on veut atteindre les objectifs du millénaire pour le développement à l'horizon 2015. L'association Droit à l'Energie défend l'idée de recourir aux énergies propres (électricité, éolienne, biomasse...) et insiste sur la nécessité pour les investisseurs d'utiliser la main d'œuvre locale. Il a enfin lancé un appel au Ministre de l'Energie du Niger pour qu'il exhorte son gouvernement à exonérer les équipements importés d'électricité photovoltaïque ;

4.2.2. Atelier : accès aux services énergétiques : quelle place pour les énergies renouvelables ?

Les travaux de cet atelier ont été conduits par un bureau de séance composé comme suit :

- Dr Traoré Yves - Burkina Faso, Président,
- M. Bello Nassourou - Niger, Premier rapporteur
- M. Akouédénoudjè Clément Bill - Bénin Deuxième rapporteur.

Le président de séance a situé la problématique de l'accès aux services énergétiques dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et rappelé les formes d'énergies renouvelables les plus répandues en Afrique de l'Ouest, à savoir : solaire (thermique, photovoltaïque), éolienne, biomassique et l'hydroélectricité.

Les échanges ont porté sur les questions clés suivantes :

- quels usages des énergies renouvelables faut-il promouvoir dans le contexte du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (production de chaleur, éclairage, force motrice, etc) ?
- quelles sources d'énergies utiliser ?
- comment concilier l'offre et la demande en énergies renouvelables, plus particulièrement en milieu rural où les ressources financières sont limitées ?
- comment assurer la pérennité des services énergétiques sur les plans technique, législatif et réglementaire ainsi que sur le plan du développement du marché ?
- comment assurer la production des équipements ?
- quel rôle donner au secteur privé pour une valorisation des énergies renouvelables ?

Pour alimenter les discussions, onze (11) communications ont été entendues et décrivent les expériences vécues dans les différents pays. Il s'agit de (cf. tableau 1) :

Tableau 1 : MERS-AO 2008 – Communications présentées à l'atelier : accès aux services énergétiques : quelle place pour les énergies renouvelables ?

N°	Intitulés des communications	Présentateurs
1	L'accès aux services énergétiques au Niger	Safiatou Alzouma.
2	L'électrification rurale décentralisée au Sénégal	Ismael Lô et André Faye
3	Electrification rurale au Mali	Mahamadou Kanta
4	Développement des énergies renouvelables en Gambie	Alhagie B. C. Gaye
5	Electrification rurale décentralisée au Burkina Faso	Ouédraogo Parime
6	Expérience d'ENERSOL-Afrique au Burkina Faso	Sawadogo Florentin
7	Centrale électrique photovoltaïque de Kimparana au Mali	Djibril Séméga
8	Expérience de la société Sinergie-SA au Mali.	Dr Salifou Bengaly
9	Technique d'encapsulation des panneaux photovoltaïques par la société Afriqpower au Mali	Mamadou Sidibé.
10	Contrôle de qualité pour une pérennisation des équipements « énergies renouvelables » d'électrification rurale au Burkina Faso	Dr Yves M. Traoré
11	Nécessité du contrôle de qualité des systèmes photovoltaïques pour le succès de la politique nationale d'électrification rurale au Sénégal	Tidiane Niang

On peut résumer ces interventions comme suit :

a. Les quatre premières présentations donnent l'état des lieux de l'électrification rurale au niveau national. Elles font ressortir les aspects institutionnel et politique dans le secteur.

Conscients du fait que les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ne peuvent être atteints sans une intégration harmonieuse de l'énergie dans l'ensemble des secteurs de développement et au regard du potentiel évident en énergies renouvelables



que recèlent les pays en présence, des politiques et programmes sont développés ou en cours en vue de favoriser l'accès du monde rural à l'électricité. C'est dans ce cadre, qu'on note au Niger la création du comité national multisectoriel énergie qui a pour rôle principal de prendre en charge la question énergétique vue sous l'angle sectoriel afin de contribuer efficacement à l'atteinte des OMD. A cela, il faut souligner la mise en œuvre du projet MEPRED qui a permis d'évaluer les besoins en ASE. Dans la mise en œuvre du programme issu de ce projet, une place importante est réservée aux énergies renouvelables.

Des structures autonomes existent dans certains Etats (ASER au Sénégal, AMADER au Mali, ADER en Mauritanie), chargées de la mise en œuvre des programmes et projets de développement en matière d'électrification rurale. Le Mali et la Mauritanie se distinguent par la mise en œuvre de plusieurs projets d'électrification rurale où le secteur privé national joue un rôle de premier plan. Des objectifs chiffrés à échéance en matière de taux d'accès du monde rural à l'électricité constituent une feuille de route pour ces institutions.

Une étude sur le potentiel solaire et éolien avec l'identification et la faisabilité de projets vient d'être réalisée en Gambie. Le processus de mobilisation des fonds pour la mise en œuvre de ces projets est en cours.

b. La deuxième série des communications (notamment les communications n° 5, 6, 7 et 8) traite des études de cas des projets réalisés.

Deux approches ont été développées dans la diffusion de la technologie photovoltaïque en milieu rural : diffusion par kits et par centrale solaire photovoltaïque. Il s'agit de montrer par ces réalisations l'adaptabilité des technologies solaires photovoltaïque en milieu rural.

c. La communication n°9 est particulièrement importante car présentant une expérience inédite dans la sous région, à savoir l'initiation d'assemblage des panneaux solaires par une société africaine (AriqPower) au Mali.

Cette expérience laisse présager la généralisation l'imminence de la production locale et à grande échelle de ces équipements ce qui va en réduire le coût tout en créant des emplois.

d. La dernière série des communications (n° 10 et 11) porte sur les acquis en matière de contrôle de qualité des équipements « énergies renouvelables » de deux laboratoires respectivement au Burkina Faso et au Sénégal.

Le contexte actuel de mondialisation dans lequel évoluent nos pays est caractérisé par l'envahissement de nos marchés par des produits importés d'origines diverses en matière d'équipements à énergies renouvelables. C'est pourquoi, il est indispensable pour nos Etats de se doter d'institutions appropriées de contrôle pour vérifier la qualité des équipements en énergies renouvelables en vue de contribuer à la pérennisation des réalisations.

Il apparaît important de définir au niveau régional des normes sur les produits 'énergies renouvelables' afin de contrôler la production locale ou l'importation des équipements y relatifs.

Des débats qui s'en sont suivis il ressort les principaux points suivants :

▪ Au stade actuel, la part des énergies renouvelables est insignifiante dans les bilans énergétiques nationaux de nos différents pays malgré la disponibilité d'importants potentiels (surtout solaire). Il est souhaitable que les dispositions idoines soient prises à tous les niveaux pour que cette part soit rehausser afin que les pays puissent bénéficier du regain d'intérêt constater pour les énergies renouvelables au niveau mondial ;

▪ La valorisation de toutes les sources et formes d'énergies renouvelables est à encourager partout où elles sont disponibles. Cependant, une importance particulière doit être accordée à l'énergie solaire (photovoltaïque et thermique), notamment pour l'électrification rurale ;

▪ L'intérêt que revêtent les kits solaires pour la couverture des besoins primaires en électricité du monde rural n'est plus à démontrer. Il y a donc lieu de poursuivre et d'intensifier les efforts engagés dans ce domaine au niveau de tous les pays ;

▪ La mobilisation des ressources financières nécessaires pour mieux prendre en charge les questions d'accès à l'énergie moderne en milieu rural continue à être une préoccupation majeure pour nos Etats. Il est important de prendre en compte les opportunités offertes par les nouveaux mécanismes de financement internationaux existants notamment le Mécanisme pour un Développement Propre (MDP), le Fonds Mondial pour l'Environnement (FEM), en vue de promouvoir l'accès à l'électricité en milieu rural par la promotion des énergies renouvelables (production ou importation d'équipements,...);



▪ La majeure partie des équipements/intrants de fabrication des équipements en énergies renouvelables est importée ; ceci a pour conséquence de renchérir davantage leur coût d'acquisition ; il y a donc nécessité pour nos Etats d'investir pour la production locale à grande échelle des équipements solaires à travers une approche régionale. Il y a aussi nécessité de promouvoir des activités génératrices de revenus et utilisant les énergies renouvelables promues ;

▪ La nécessité de différencier les services sociaux (pompage, conservation de vaccin, etc) et les besoins individuels de façon à favoriser l'accès aux services énergétiques en tenant compte de la typologie sur la durabilité ;

▪ En matière de laboratoire de contrôle de qualité des équipements énergies renouvelables, on note l'existence de deux laboratoires dans l'espace CILSS/UEMOA : l'un au Burkina Faso et l'autre au Sénégal. Le public a exprimé le souhait d'adopter une démarche régionale permettant de renforcer les capacités de celles-ci en vue d'une utilisation par l'ensemble des pays membres. Ceci a pour avantage de favoriser une harmonisation des normes dans la région en matière de contrôle de qualité des équipements énergies renouvelables ;

▪ Il est important que soient capitalisées et diffusées les expériences des projets réussis dans les autres pays.

▪ Favoriser l'insertion du secteur privé dans la promotion des énergies renouvelables, notamment en matière de production et fourniture d'énergie ainsi qu'en maintenance.



A ce titre, il faut signaler qu'actuellement les politiques de mise en oeuvre des programmes d'électrification rurale parlent de découpage des zones rurales en concession (Sénégal) ou territoire énergétique (Niger). La question est de savoir, si l'on ne s'achemine pas vers un autre type de monopole décentralisé qui ne dit pas son nom ; ce qui pourrait constituer un frein pour d'autres initiatives sur le même périmètre.

Recommandations

Afin de développer à grande échelle les expériences présentées le MERS-AO-2008 fait les recommandations suivantes :

- i. La neutralité technologique en faisant le choix des filières en fonction des opportunités locales ;
- ii. L'encouragement à la production locale d'équipements et de services d'énergies renouvelables de qualité par des mesures incitatives (détaxation sélective et limitée dans le temps, expertise, subvention à l'équipement, etc.) ;
- iii. Le renforcement des capacités des laboratoires de contrôle de qualité déjà existants en vue de leur utilisation par l'ensemble des Etats membres de l'UEMOA/ CILSS, voire ceux de la CEDEAO ;
- iv. L'élaboration de normes régionales sur les équipements d'énergies renouvelables afin de contrôler la production locale ou l'importation des produits y relatifs ;
- v. La mise en place ou l'amélioration du cadre juridique et réglementaire pour davantage inciter le secteur privé à s'impliquer dans le développement des énergies renouvelables ;
- vi. L'encouragement, dans le cadre de l'électrification rurale, à la mise en place de systèmes de tarifications adéquats ;

vii. La conjugaison des efforts des Etats pour monter des unités de production locale à vocation régionale, d'équipement d'énergies renouvelables en fonction des potentialités de chaque pays ;

viii. La mise en place d'une politique régionale plus hardie en soutenant la promotion de la filière hélio thermodynamique (centrale à tour, cheminée solaire, etc.) ;

ix. La mise en place de mécanismes financiers appropriés à l'Accès aux Services Energétiques et l'appropriation des opportunités de financement issues du protocole de Kyoto (MDP, FEM, etc).

4.2.3. Atelier : Biocombustibles, quels enjeux et quelle place pour la sous-région ?

Les travaux de cet atelier ont été modérés par un bureau de séance composé de :

- M. Cheick Ahmed SANOGO - Mali, Président,
- M. Yaou YAHAYA - Niger, Premier rapporteur
- M. N'guessan Pacôme N'CHO - Côte d'Ivoire, deuxième rapporteur.

Un exposé introductif du président de séance a situé la problématique des biocombustibles aux niveaux sous régional et international et présenté les questionnements qui méritent l'attention des participants, à savoir :

- Quels sont les enjeux des biocombustibles pour la sous région ?
- Quels biocombustibles promouvoir et pour quels usages ?
- Quels sont les impacts réels ou supposés de la production et de l'utilisation des biocombustibles ?
- Comment concilier production agricole et production de biocarburant ?
- Quelles mesures réglementaires prendre ?
- Etc.

Treize (13) communications ont été entendues lors de cet atelier (cf. tableau 2) :

Tableau 2 : MERS-AO 2008 – Communications présentées à l'atelier : Biocombustibles, quels enjeux et quelle place pour la sous-région ?

N°	Intitulés des communications	Présentateurs
1	Les biocombustibles dans l'espace sahélien : enjeux et perspectives, conclusions préliminaires des études PREDAS/CILSS	Dr Smail Khennas CRC/PREDAS
2	Quelle approche pour développer la filière des biocarburants en Afrique de l'Ouest ?	M. Joseph FOUMBI, Bureau Sous-régional de la CEA pour l'Afrique de l'Ouest
3	Perspectives de production des biocarburants au Niger	Seyni NOUHOU, DERED/MME
4	Activités de l'ONG « Ecole instrument de paix »	Hassane SALIFOU
5	La politique du Sénégal dans le domaine de la bioénergie	M. Ibrahima NIANG
6	Vision malienne pour le développement du biocarburant,	Oussoubi Mary DIARRA, CNESOLER
7	Biogaz pour une vie meilleure	Demba DIOP
8	Activités de l'ONG « Fondation Africaine pour la promotion de biogaz, de la bioélectricité rurale et du biocarburant (FONDABIOGAZ) » au Niger	Maïmanga Thérèse KEITA
9	Biocarburant, lutte contre la pauvreté et l'insécurité : une expérience en cours au Niger,	Noma OUMAROU-IBS Agro Industrie
10	Expérience pilote d'une plateforme	Fadhel BA, BTI/ Mauritanie
11	Unité pilote de carbonisation et d'agglomération de typha de NIONO,	Ousmane Sory SAMASSEKOU, Katènè Kadji/Mali
12	Activités de l'ONG « Organisation Mauritanienne pour le Développement Durable (OMDD) »	Mohamed Lafdal Ould CHAH
13	Valorisation des résidus de charbon de bois à Saint Louis	Nthié DIARRA, BRADES, Sénégal

Ces exposés peuvent chacun se résumer comme suit :

e. Les études du PREDAS ont pour but de faire l'état des lieux en matière de production et d'utilisation des biocarburants dans les pays sahéliens. Elles présentent les opportunités qu'offrent les différentes cultures (manioc, maïs, canne à sucre, coton, arachide, sorgho sucré, sésame, neem, pourghère, etc.) pour chacun des pays du CILSS notamment en termes de potentiel et de risques de la production de biocarburants. Les conclusions préliminaires suivantes peuvent en être tirées :

- Il y a au Sahel de nombreuses plantes qui peuvent faire l'objet de production de biocarburants. Cependant, l'huile végétale extraite de la plupart de ces plantes (arachide, maïs, coton, etc.) est fortement utilisée pour l'alimentation humaine. La production de biocarburants à base de ces huiles végétales créera donc une compétition avec l'usage alimentaire ce d'autant plus que la production actuelle ne permet pas de couvrir les besoins alimentaires de la région. Par ailleurs, ces huiles sont vendues actuellement à un prix supérieur au diesel, ce qui rend économiquement non rentable, leur transformation en biocarburant au prix compétitif ;

- Pour la plupart des pays sahéliens, hormis peut être le Sénégal pour la canne à sucre, le développement de biocarburants à base d'alcools se heurte à l'insuffisance du potentiel exploitable en plantes sucrières (manioc, canne à sucre, sorgho sucré, etc.);

- D'autres cultures produites sur des surfaces nettement moins importantes (neem, sésame) sont plus rentables pour les usages alimentaires et pharmaceutiques (ex Burkina pour le neem.) ;

- Les meilleurs atouts écologiques (zones semi-



arides), économiques (huile produite à moindre coût) et techniques (procédés d'extraction connus) dans le contexte actuel, sont offerts par la production d'huile pure de *Jatropha curcus* (Pourghère) ;

- Un encadrement des pays est nécessaire pour le développement et l'usage des biocarburants. En particulier, au plan politique, l'adoption de mesures pour mettre en place un environnement institutionnel favorable devrait privilégier les filières n'entrant pas en compétition avec la production et la sécurité alimentaires notamment le pourghère.

f. Le Bureau Sous-régional de la CEA pour l'Afrique de l'Ouest a présenté les types de biocarburants et les différentes filières existantes (alcool, huiles), le schéma de fabrication du biodiesel et du bioéthanol, les statistiques sur la production et la demande au niveau mondial et les enjeux des biocarburants pour l'Afrique de l'Ouest qui sont :

- économiques: création de valeur ajoutée, amélioration de la balance commerciale ;

- sociaux : création d'emplois,

- stratégiques: sécurité énergétique, attrait des Investissements Directs Etrangers et des agro-industries, lutte contre la désertification et le changement climatique, diversification agricole et mise en exploitation des terres en friche.

Pour terminer, le présentateur a proposé une stratégie de développement rapide de la filière, basée sur la régionalisation et le partenariat public-privé pour la production et la commercialisation.

g. l'exposé sur les perspectives de production des biocarburants au Niger a rappelé la situation énergétique du Niger, les quatre (4) zones climatiques et leur potentiel de production de biocarburant, les terres et les forêts disponibles ainsi que les opportunités offertes par trois (3) espèces (*Jatropha*, *balanites* et *neem*) présentant un intérêt certain pour le pays. Il conclut par la mise en place d'un cadre institutionnel favorisant le développement de biocarburants et la sensibilisation des producteurs ruraux.

h. Les principales activités de cette ONG concernent la protection de l'environnement, la préservation de la biodiversité et la production de biocarburants.

Cette ONG travaille actuellement sur la production d'huile à base de neem, utilisé comme biocarburant dans les motopompes villageoises (un moteur a été présenté à l'exposition). Elle est également entrain de tester la même huile sur des moteurs diesel.

i. La communication sur la politique du Sénégal dans le domaine de la bioénergie présente le contexte énergétique du Sénégal, le cadre institutionnel, ainsi que les politiques et stratégies adoptées pour le développement des bioénergies.



j. La communication sur la vision malienne pour le développement du biocarburant décrit les différentes activités menées de 1991 à 2008 ainsi que la stratégie nationale de développement des biocarburants. Cette stratégie, en cours d'adoption par le gouvernement, doit consacrer la création d'une Agence Nationale de Développement des Biocarburants dont les missions ont été présentées. La communication a également abordé l'esquisse d'un plan d'action sur la période 2008-2023, les mesures d'accompagnement (facilitations fiscales diverses, avantages fonciers, etc.), les perspectives (électrification d'au moins 300 villages, mécanisation de l'agriculture dans au moins 250 localités, introduction des biocarburants dans le circuit de transports urbain et interurbain).

k. Le projet Biogaz pour une vie meilleure est une initiative de coopération hollandaise créée en 2006 en partenariat avec l'UEMOA et l'appui de plusieurs autres partenaires. Elle vise la réalisation de 2 millions d'installations de biogaz en 10 ans avec une enveloppe de 1,5 milliards d'euros. Environ 23 pays sont en phase pilote avec l'élaboration des études de faisabilité. Un film vidéo intitulé Biogaz for Better life a été projeté pour introduire aux participants le projet régional Biogaz for Better Life en Afrique qui a pour objectif d'une part d'alléger les tâches domestiques de la femme en matière de cuisson mais aussi de contribuer à la préservation de l'environnement et de la santé de la femme

l. L'ONG « Fondation Africaine pour la promotion de biogaz, de la bioélectricité rurale et du biocarburant (FONDABIOGAZ) » a axé son intervention sur les opportunités qu'offrent la plante le *Penicetum* et la spiruline. L'ONG se lance également dans la production de biogaz et de biocarburant.

m. La Société IBS Agro Industrie produit actuellement du jatropha sur 32 ha dont 2 ha de pépinières. Son ambition est d'atteindre une production sur 5000 ha entre 2008 et 2009 en collaboration étroite avec les collectivités locales. Cette présentation a fait des recommandations pertinentes sur le développement des filières biocarburant.

n. L'Entreprise BTI expérimente une plateforme technologique en Mauritanie. Elle travaille à la diffusion des équipements solaires, la production de biocarburant à partir du jatropha et de la production de briquettes combustibles à partir du typha australis.

o. La communication sur l'Unité pilote de carbonisation et d'agglomération de typha de NIONO a présenté les résultats de cette unité mise en place avec l'appui du PREDAS.

p. L'Organisation Mauritanienne pour le Développement Durable (OMDD) a été présentée, de même que ses activités particulièrement ses réalisations en énergie domestique et ses perspectives. Elle a également formulé un plaidoyer en matière de protection des ressources naturelles, de promotion de la gestion foncière et de renforcement des capacités des acteurs.

q. La communication sur la Valorisation des résidus de charbon de bois à Saint Louis a présenté un opérateur engagé dans la production et la commercialisation de briquettes de biocharbon à partir de résidus de charbon de bois et d'argile.

Ces différentes présentations et les débats qui s'en sont suivis ont démontré que la sous-région ouest africaine doit encourager un développement harmonieux et une utilisation des biocombustibles pour assurer sa sécurité énergétique, alléger sa facture pétrolière, rentabiliser ses vastes terres cultivables pour créer de la valeur ajoutée, diversifier sa production agricole et développer son agro-industrie et participer à la lutte globale contre le réchauffement climatique.

Recommandations

A la lumière des débats qui ont suivi, l'atelier a formulé les principales recommandations ci-après :

A l'endroit des institutions sous-régionales et internationales

- i. Adopter une stratégie sous-régionale de développement des filières biocarburant au moyen du partenariat public-privé (entreprises transnationales ouest africaines, centres de recherche, de codification et de certification, de conseil et d'assistance technique, etc.) ;
- ii. Promouvoir les filières biocarburant en tenant compte des spécificités des pays (aspects environnementaux, économiques, sociaux, etc.) ;
- iii. Mener de front les politiques d'autosuffisance alimentaire et de production/consommation des biocarburants ;
- iv. Prendre les dispositions de facilitation en faveur du secteur privé ;
- v. Aider dans l'élaboration de cadre juridique et réglementaire pour protéger les investisseurs africains ;
- vi. Créer un cadre d'échanges d'informations et d'expériences entre les différents acteurs ;
- vii. Aider dans la recherche de financement des projets durables et porteurs.

A l'endroit des Etats

- i. Afficher clairement la volonté politique pour le développement des biocarburants, pour satisfaire prioritairement les besoins nationaux, tout en tenant compte des controverses actuelles ;
- ii. Elaborer et mettre en œuvre des politiques et stratégies pour le développement des filières biocarburants en tenant compte des impacts environnementaux et sociaux ;
- iii. Approfondir les études de faisabilité pour toutes les filières ;
- iv. Mettre en place un cadre législatif, réglementaire et institutionnel adapté ;
- v. Obliger les investisseurs étrangers à travailler en partenariat avec les opérateurs locaux ;
- vi. Encourager les institutions financières à s'engager dans le financement de projets durables et bénéfiques pour les populations rurales notamment par la mise en place d'un fonds de garantie et de lignes de crédit pour la promotion des biocarburants ;
- vii. Mettre en place des mesures incitatives et d'accompagnement à la production et à la commercialisation des biocarburants ;
- viii. Entreprendre des actions d'information/sensibilisation des différents acteurs ;
- ix. Appuyer la recherche à élaborer des thèmes techniques de vulgarisation ;
- x. Elaborer et mettre en œuvre des programmes de renforcement de capacité des acteurs dans tous les domaines d'intervention et soutenir l'émergence de compétences nationales.

A l'endroit du secteur privé

- i. Renforcer et faire connaître l'Association Africaine des Producteurs de Biocarburants ;
- ii. Encourager la création d'entreprises sous-régionales ;
- iii. Saisir toutes les opportunités de financements.

V. Cérémonie de clôture

La cérémonie officielle de clôture de la seconde édition du MERS-AO est intervenue le 29 mai 2008 et présidée par le Ministre Nigérien des Mines et de l'Energie. Elle a eu lieu en présence de nombreux membres du gouvernement du Niger, des députés nationaux, de membres du corps diplomatique, des représentants des organisations interafricaines et internationales, et de représentants de partenaires au développement. Elle a été marquée par la :

- la remise, par les officiels, des prix du concours exposition,
- la lecture des résultats des travaux des deux ateliers

▪ le discours de clôture prononcé par Monsieur le Ministre des Mines et de l'Energie dans lequel, il a annoncé, encore une fois, la décision du Gouvernement du Niger de pérenniser le MERS-AO en l'institutionnalisant et en en prévoyant les charges dans le budget national. Sa célébration sera couplée à celle de la journée nationale des énergies renouvelables en même temps journée de l'énergie solaire dans l'espace CEN SAD en mémoire au Professeur Abdou Moumouni.

L'exposition s'est poursuivie jusqu'au 30 mai 2008 à 13 heures.

Ouagadougou (Burkina Faso), juin 2008





ANNEXES

Annexe1 :

Discours prononcés à la cérémonie d'ouverture de la seconde édition du MERS-AO,
Niamey - Palais des Congrès, le 26 mai 2008.

Allocution de bienvenue de Monsieur Tahirou AMADOU, Gouverneur de la Région de Niamey

- Mesdames, Messieurs les Ministres,
- Monsieur le Secrétaire Exécutif du CILSS,
- Monsieur le Représentant de la Commission de l'UEMOA,
- Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et les Représentants du Corps Diplomatique,
- Monsieur le Chef de la Délégation de l'Union Européenne,
- Mesdames et Messieurs les Représentants des Organismes de Coopération Bilatérale et Internationale,
- Chers invités,

Mesdames, Messieurs,

Toute la joie est pour moi en cet instant solennel de m'adresser à vous, au nom de la population de la région de Niamey et au mien, pour tout d'abord souhaiter la bienvenue et un agréable séjour parmi nous aux participants venus des différents pays amis. Comme cela se dit chez nous, vous avez quitté chez vous et vous êtes ici chez vous où l'hospitalité est bien une valeur ancrée « Barka da zuwa ou Kubeyni ! »

Permettez-moi ensuite de remercier le CILSS et l'UEMOA et leurs partenaires financiers pour avoir accepté d'appuyer, pour une seconde fois, l'organisation du Marché des Energies Renouvelables au Sahel et en Afrique de l'Ouest (MERS-AO) dont la tenue au Niger et particulièrement à Niamey honore à plus d'un titre les populations de notre région.

Mesdames, Messieurs,

A l'instar de toutes les autres capitales de la sous région, Niamey aspire à faire accéder toute sa population aux services énergétiques modernes. En matière énergétique, l'enjeu majeur pour Niamey est la réduction significative de la consommation du bois de chauffe au profit des combustibles modernes.

Actuellement, la principale source d'énergie utilisée pour la cuisson est le bois, selon le rapport 2007 du Système d'Informations Energétiques, la consommation journalière de notre région avoisine 600 tonnes soit plus de 200 000 tonnes de bois par an contre une consommation d'environ 100 tonnes de gaz butane. Cette situation a plongé notre région dans une déforestation environnante accrue.

En effet, dans le domaine de l'électricité, le taux de couverture de la communauté urbaine de Niamey est de 98% pour un taux d'accès des ménages de 60% selon toujours le Système d'Informations Energétiques du Niger.

Mesdames, Messieurs,

Au regard de tout ce qui précède, nous ne pouvons que nous réjouir de la tenue d'une telle rencontre dans notre localité car elle ouvre l'opportunité à notre population de découvrir le savoir faire local et africain en matière d'énergies renouvelables et de substitution du bois mais aussi d'acquérir des équipements à économie de bois. Quant à l'autre frange de notre population j'ai nommé les artisans, c'est pour eux une occasion rêvée pour renforcer leurs capacités.

Mesdames, Messieurs,

En vous invitant à joindre l'utile à l'agréable à travers les visites de nos centres d'art comme le village artisanal et le musée national pour ne citer que ceux-ci.

Je terminerai mon propos en vous souhaitant plein succès dans vos travaux, et

Merci de votre Aimable Attention !

Allocution du Représentant de la Commission de l'UEMOA

- Excellence Monsieur le Ministre des Mines et de l'Energie de la République du Niger,
- Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres,
- Monsieur le Secrétaire Exécutif du CILSS,
- Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et les Représentants du Corps Diplomatique,
- Monsieur le Chef de la Délégation de l'Union Européenne,
- Mesdames et Messieurs les Représentants des Organismes de Coopération Bilatérale et Internationale,
- Monsieur le Gouverneur de la Communauté Urbaine de Niamey ;
- Mesdames et Messieurs ;

Chers participants,

L'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) remercie le Gouvernement de la République du Niger d'avoir bien voulu l'associer à l'organisation du Forum sur le Marché des Energies Renouvelables au Sahel et en Afrique de l'Ouest (MERS-AO 2008).

Permettez-moi, au nom des hautes autorités de la Commission de l'UEMOA, de remercier le Gouvernement de la République du Niger qui n'a ménagé aucun effort dans l'organisation des présentes assises.

Au delà de l'importance que revêt cette rencontre de Niamey, la Commission de l'UEMOA la place dans le cadre du fructueux partenariat entre le CILSS et l'UEMOA à travers l'Accord cadre de coopération adopté par les deux institutions. Ceci a valu, dans le domaine qui nous intéresse, qui est celui des Energies renouvelables, plusieurs concertations et échanges dans un souci de développer des synergies surtout dans la mise en œuvre de deux Programmes majeurs à savoir : le Programme Régional des Energies Domestiques et Alternatives au Sahel (PREDAS) et le Programme Régional Biomasse Energie (PRBE).

Pour rappel, le PRBE a comme objectif principal de contribuer à la gestion durable de la biomasse énergie et à la promotion des énergies alternatives, en préservant l'environnement et en luttant contre la pauvreté. Parmi les principales activités de ce

programme, figure en bonne place la valorisation et les usages modernes de la biomasse qui reste aujourd'hui encore la seule source d'énergie renouvelable accessible par nos populations.

Mesdames et Messieurs,

Comme l'indiquent les termes de référence de la présente rencontre, l'objectif général du MERS-AO -2008 est de contribuer à la promotion des entreprises ; le MERS-AO sera donc l'occasion, pour ces entreprises, de présenter leurs technologies, équipements et services. En outre, il contribuera à apporter des solutions durables aux difficultés de diffusion et d'utilisation des Energies renouvelables dans un souci de développer un marché sous régional.

Je dois dire que cette problématique constitue le prolongement du Forum sur les technologies mûres que la Commission de l'UEMOA avait organisé en mai 2002. C'est fort des recommandations issues de ce Forum que la Commission de l'UEMOA, dans la conception et dans la mise en œuvre du PRBE, place les opérateurs privés comme des partenaires incontournables dont le rôle est déterminant dans les stratégies de lutte contre la pauvreté. Dans cette optique, les énergies renouvelables dont regorge notre sous région constituent un levier important pour améliorer les conditions de vie de nos populations en attaquant de front les problèmes d'éducation, de santé, d'alimentation etc., comme cela a été clairement acté lors du Sommet sur le Développement Durable tenu en septembre 2002 à Johannesburg. C'est d'ailleurs suite à ce Sommet, qu'un autre Sommet non moins important dédié exclusivement aux énergies renouvelables, a eu lieu à Bonn en Allemagne durant l'été 2004. Ce Sommet qui a vu la participation active de l'Afrique, a abouti à l'adoption d'un Plan d'action international qui n'a malheureusement pas encore pris corps malgré le dynamisme du comité de suivi mis en place à cet effet. Dans cette dynamique et au regard des spécificités de notre sous région, les présentes assises de Niamey constituent une opportunité pouvant contribuer à l'instauration d'un dialogue franc entre les différents acteurs que nous sommes et surtout à plus d'implication du secteur privé par l'apport des énergies renouvelables dans le processus de réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Dans cette optique, il est attendu une participation de haute facture de la part des opérateurs privés ici présents et dont les expositions nous édifieront sur leur savoir faire dans le domaine de la conception d'équipements utilisant les énergies renouvelables.

Mesdames et Messieurs,

La Commission de l'UEMOA espère, qu'au terme des présentes assises, nous parviendrons non seulement à jeter les bases d'un dialogue franc entre tous les acteurs de la filière, mais aussi à mieux affiner notre stratégie pour que les énergies renouvelables puissent véritablement jouer leur rôle déterminant en contribuant de manière significative à la réalisation des OMD. Aussi, le pragmatisme et le réalisme devraient-ils guider les échanges et les discussions afin que les décideurs politiques puissent prendre les engagements nécessaires à une prise en compte conséquente des énergies renouvelables dans les politiques énergétiques nationales. Je puis vous assurer que la Commission de l'UEMOA, dans le cadre de sa Politique Énergétique Commune, ne ménagera aucun effort pour que les recommandations et souhaits issus des assises de Niamey prennent corps.

Avant de terminer, je voudrais une fois encore remercier tous les participants au Forum en particulier les autorités nigériennes à travers le Ministère des Mines et de l'Énergie pour la qualité de l'organisation de cette importante rencontre.

Merci de votre attention

Allocution du Professeur Alhousseïni BRETAUDEAU, Secrétaire Exécutif du CILSS

- Monsieur le Ministre des Mines et de l'Énergie du Niger ;
- Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement du Niger ;
- Mesdames et Messieurs les Députés ;
- Mesdames et Messieurs les membres du Corps diplomatique et représentants des organisations internationales et interafricaines ;
- Monsieur le Directeur des Mines, du Pétrole et des énergies renouvelables, représentant le Président de la Commission de l'UEMOA ;
- Honorables invités ;

Chers participants,

C'est toujours pour moi un plaisir renouvelé de me retrouver sur les bords du fleuve Niger à Niamey, ville qui représente à merveille le charme particulier des cités sahéliennes. Je suis d'autant plus ému que c'est pour participer à un événement auquel j'attache une importance particulière. Il s'agit de la seconde édition du Marché des énergies renouvelables au Sahel et en Afrique de l'Ouest.

En cette circonstance, je voudrais, au nom des pays membres du CILSS, adresser nos sincères remerciements aux autorités du Niger, en particulier à Son Excellence TANDJA Mamadou,

Président de la République et à vous personnellement, Monsieur le Ministre, pour toutes les commodités mises à la disposition des différentes délégations ici présentes. Je profite de la tribune qui m'est offerte pour saluer la collaboration entre la République du Niger, le CILSS et l'UEMOA qui co-organisent cette manifestation. Ce partenariat traduit très bien la synergie d'action entre le CILSS et l'UEMOA et particulièrement entre le Programme Régional des Énergies Domestiques et Alternatives au Sahel (PREDas) et le Programme Régional Biomasse Énergie (PRBE).

Mesdames et Messieurs,

Aucun développement n'est possible sans un accès satisfaisant à l'énergie, tant ce facteur a une influence déterminante sur les activités économiques, sur la lutte contre la pauvreté et sur l'amélioration des conditions de vie. C'est pourquoi, le coût de plus en plus élevé des produits pétroliers (le prix du baril, a été multiplié par 5 ces dernières années et a déjà dépassé les 125 dollars) et l'ampleur croissante des effets des changements climatiques, eux-mêmes dus en grande partie aux gaz à effet de serre émis à l'occasion de l'utilisation des mêmes produits pétroliers ont amené la plupart des pays à envisager un recours progressif aux énergies renouvelables.

Au Sahel et dans la sous région Ouest Africaine, la valorisation des énergies renouvelables reste malheureusement toujours marginale malgré l'existence d'énormes potentialités en la matière.

C'est de ce constat qu'est née l'idée de développer et de renforcer le marché régional de ces formes d'énergies. Je me réjouis donc qu'après 2006, nous nous retrouvions pour la seconde édition du MERS-AO dont l'objectif principal demeure de contribuer à apporter des solutions durables aux difficultés de diffusion et d'utilisation des Energies renouvelables dans notre sous région.

Cependant, longtemps perçu comme une alternative aux énergies fossiles, le recours aux énergies renouvelables, ou plutôt certaines de ces énergies, en l'occurrence les "biocarburants" ou "agrocaburants", fait aujourd'hui et plus que jamais l'objet de controverse, notamment en raison de leur rôle avéré ou supposé sur le renchérissement des prix des produits alimentaires. Aussi, un peu partout dans le monde, des rencontres d'experts ou de niveau politique sont organisées pour débattre de cette question en vue d'induire un développement harmonieux et durable des biocarburants. Je citerais la Conférence Internationale sur les énergies renouvelables en Afrique tenue à Dakar au Sénégal en avril dernier et qui s'est soldée par l'adoption d'une déclaration et d'un plan d'Action et la Conférence de haut niveau sur les changements climatiques, la sécurité alimentaire et les bioénergies convoquée par la FAO pour juin prochain.

Le Sahel et l'Afrique de l'Ouest ne doivent pas être en marge de ce processus de réflexion et je sais que les débats prévus lors de cette édition du MERS-AO se pencheront également sur cette question entre autres.

Monsieur le Ministre,
Mesdames et Messieurs

Le MERS-AO 2008 offrira un espace d'exposition qui constitue une opportunité d'échanges d'expériences, de promotion et de commercialisation de technologies, équipements et services sur les énergies renouvelables. Mais il sera aussi l'occasion pour les participants de discuter de deux thèmes d'actualité. Le premier porte sur « Accès aux Services énergétiques en Afrique de l'Ouest : Quelle place pour les énergies renouvelables ? »

Les échanges autour de cette problématique devraient permettre de dégager les voies et moyens pour accroître substantiellement la part des énergies renouvelables dans les bilans énergétiques de nos pays et réduire ainsi notre dépendance vis-à-vis du pétrole dont nombre de pays de notre espace géographique

ne sont pas producteurs. L'intérêt des débats qui seront menés à ce niveau, serait de contribuer à répondre à certaines questions dont celles-ci :

D'abord, quelles énergies renouvelables promouvoir en Afrique de l'ouest et pour quels usages?

Ensuite, devons-nous rester au stade actuel d'utilisation isolée et somme toute insignifiante des énergies renouvelables ou penser à des dispositifs plus grands ?

S'agissant du second thème « Biocombustibles : Quels enjeux et quelle place pour la sous région ? », il est attendu des participants qu'ils évaluent les défis et les risques que représente le développement des bioénergies en Afrique de l'Ouest. Les débats devront donc permettre de contribuer à apporter des réponses à des questions qui se posent à chacun de nous, à savoir :

- Quels sont les enjeux stratégiques, socio-économiques et environnementaux du développement des biocombustibles ?
- Quels biocombustibles produire et pour quels usages ?
- Quelle coopération développer aux niveaux régional et international ?

Les résultats des débats sur ce dernier thème sont particulièrement attendus par le CILSS qui pourrait les valoriser, comme contribution, lors de la conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire, les changements climatiques et les bioénergies que j'évoquais il y a un instant.

Mesdames et Messieurs,

La présente édition du MERS-AO se penchera enfin sur l'avenir de la manifestation. Nous devons ensemble engager une réflexion approfondie pour faire du MERS-AO un véritable marché des énergies renouvelables au service du développement harmonieux et durable de notre sous région.

Avant de terminer mon propos, je voudrais réitérer mes sincères remerciements à nos partenaires techniques et financiers pour leur appui inlassable aux vaillantes populations sahéliennes dans leurs efforts de lutte contre la pauvreté et de recherche d'un développement durable. Ces remerciements s'adressent tout particulièrement à l'Union européenne qui finance les deux projets mis en œuvre par le

CILSS (PREDAS et PRS) qui sont les chevilles ouvrières de l'organisation de cette manifestation.

Je voudrais également et une fois encore remercier les autorités nigériennes à travers le Ministère des Mines et de l'Energie pour la qualité de l'organisation de cette seconde édition du Marché des énergies renouvelables au Sahel et en Afrique de l'Ouest.

Vive la coopération régionale et internationale !

Je vous remercie de votre attention !

Allocution du Chef de la Délégation de la Commission Européenne au Niger

- Monsieur le Ministre des Mines et de l' Energie,
- Monsieur le Secrétaire Exécutif du CILSS,
- Monsieur le Représentant du Président de la Commission de l' UEMOA,
- Mesdames et Messieurs les représentant des pays membres du CILSS et de l'UEMOA,
- Mesdames et Messieurs les Représentants du Corps Diplomatique et des Organisations Internationales et régionales,
- Mesdames et Messieurs les Représentants des partenaires techniques et financiers,
- Chers invités.

C'est aujourd'hui un immense plaisir pour moi de prendre la parole au nom du chef de la Délégation de la Commission Européenne du Burkina Faso et en mon nom propre.

Le problème d'approvisionnement en énergie en Afrique et plus particulièrement en Afrique subsaharienne demeure une préoccupation,

L'approvisionnement durable en énergie domestique des populations sans porter préjudice à l'environnement et la lutte contre la pauvreté sont des défis majeurs non seulement pour les pays sahéliens mais pour l'ensemble du continent africain.

Pour relever ces défis, le CILSS, avec l'appui de ses partenaires, a mis en place le Programme de promotion des Energies Domestiques et Alternatives au Sahel – PREDAS que l'Union Européenne est fière d'accompagner.

Lors du sommet mondial sur le développement durable, les états membres de la Commission Européenne ont lancé l'Initiative conjointe de l'UE pour l'Energie, avec l'objectif d'améliorer l'accès des populations des pays en développement à des services d'énergie durable. La conférence régionale, « Energy for Africa », tenue à Nairobi en 2003, a insisté, dans l'attente de cet objectif, sur l'électrification rurale, l'utilisation durable de la biomasse et des énergies renouvelables.

L'utilisation durable de la biomasse et les énergies renouvelables sont à la base de deux programmes majeurs financés par le FED dans les pays du Sahel et mis en œuvre par le CILSS :

- Le Programme Régional de Promotion des Energies domestiques et alternatives au Sahel, qui a pour objectifs :

- *d'aider les états membres du CILSS à concevoir, adopter et mettre en œuvre leur Stratégie énergie domestique,*
- *d'identifier, relever et valoriser le savoir-faire sahélien,*
- *de promouvoir la structuration d'activités nationales de suivi des ressources en bois ;*

- le Programme Régional Solaire, dont l'expérience en matière d'utilisation de l'énergie solaire pour le pompage de l'eau a fait école dans l'ensemble de la sous-région.

A travers ces programmes mis en œuvre par le CILSS et d'autres institutions à travers le monde, l'Union Européenne aide à faire connaître les meilleures expériences contribuant ainsi à la fois à la réduction de la pauvreté et à l'atteinte des objectifs de développement du millénaire.

L'Union Européenne a aussi développé et mis en œuvre d'autres initiatives majeures en matière d'énergies renouvelables :

Il s'agit de la facilité Energie d'une enveloppe de 220 millions d'euros pour l'ensemble des pays ACP qui a permis de choisir en fin 2007 dans le cadre d'un appel à projets les meilleurs propositions de projets reçues dans le domaine de l'énergie et bénéficiant aux populations les plus démunies. Trois types d'actions seront ainsi financées à travers cet appel qui visent à améliorer l'accès à l'énergie dans le domaine des infrastructures, à rendre l'environnement favorables au développement de services énergétiques

bénéficiant aux pauvres, et permettre la résolution des questions transfrontalière liées à l' Energie.

Le MERS-AO 2008 a comme objectif général de contribuer à apporter des solutions durables aux difficultés de diffusion et d'utilisation des EnR à un seuil significatif au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Au cours de cette édition, outre l'exposition, vous aurez à aborder au cours des ateliers la question du développement du marché des EnR y compris les biocombustibles, au Sahel et en Afrique de l'Ouest profit des populations démunies de la sous région ouest africaine.

Je salue cette initiative du Gouvernement Nigérien en partenariat avec le CILSS et de l' UEMOA et je remercie les autres partenaires au développement qui ont bien voulu appuyer la préparation de la tenue de cette deuxième édition du MERS.

Je vous souhaite une bonne tenue du MERS et je vous remercie de votre attention

Discours d'ouverture prononcé par SEM Mohamed ABDOULAH, Ministre des Mines et de l'Energie du Niger

- Mesdames, Messieurs les Ministres,
- Monsieur le Secrétaire Exécutif du CILSS,
- Monsieur le Représentant de la Commission de l'UEMOA,
- Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et les Représentants du Corps Diplomatique,
- Monsieur le Chef de la Délégation de l'Union Européenne,
- Mesdames et Messieurs les Représentants des Organismes de Coopération Bilatérale et Internationale,
- Chers invités,
- Mesdames, Messieurs,

Par la grâce de Dieu nous voilà réunis pour la deuxième fois ici au Palais des Congrès dans le cadre du Marché des Energies Renouvelables au Sahel et en Afrique de l'Ouest « MERS AO ».

Permettez moi de souhaiter aux noms du Président de la République Tandja Mamadou et du Premier Ministre Seïni Oumarou et au mien propre la bienvenue à nos invités venus d'ailleurs.

Lors de la première édition, nous avons eu à passer en revue les différentes contraintes freinant l'émergence du secteur de l'énergie de manière générale dans nos pays respectifs et on s'est longuement appesanti sur le rôle que peuvent jouer les énergies renouvelables dans le processus de notre affranchissement de la pauvreté.

Je ne reviendrai pas sur ces aspects, je tiens juste à vous souligner que des recommandations ont été faites à l'endroit des décideurs politiques que nous sommes et des partenaires au développement.

Mesdames et Messieurs,

De 2006 à ce jour, les choses ont évoluées ici au Niger dans le cadre de la mise en œuvre de ces recommandations ; ainsi :

- La question énergétique n'est plus vue sous l'angle de la source d'énergie mais plutôt sous la notion du produit utile : le service énergétique rendu tout en gardant toutes les options énergétiques possibles;

▪ La question énergétique n'est plus traitée par le seul secteur de l'énergie, mais plutôt par une approche multisectorielle se basant sur les programmes et priorités des différents secteurs et des populations bénéficiaires. Dans ce cadre, une évaluation des besoins en services énergétiques des trois secteurs prioritaires de la première version de notre document de stratégie de réduction de la pauvreté à savoir ceux de la santé, l'éducation et l'eau potable a été faite de concert avec les services compétents de ces derniers afin de les aider à atteindre leurs Objectifs du Millénaire pour le Développement.

▪ Sur cette base, une inscription a été faite dans notre actuel Document de Stratégie accélérée et de Réduction de la Pauvreté faisant du coup de l'énergie un secteur prioritaire pour le développement ;

▪ Une loi portant code des énergies renouvelables est en préparation en vue de créer un environnement propice à l'investissement national et international ;

Nos partenaires au développement ont eu à mené plusieurs actions dont entre autres :

▪ Le lancement de la facilité énergie avec le financement de plusieurs projets dans le domaine des énergies renouvelables dans les pays Afrique Caraïbes et Pacifique ;

▪ La mise en oeuvre du projet MEPRED dans le cadre de l'Initiative Energie de l'Union Européenne co-financé au Niger par l'ADEME et qui a abouti à l'évaluation des besoins en services énergétiques des secteurs prioritaires dont je parlais tantôt ;

Mesdames et Messieurs,

Il ne serait pas de trop de vous souligner le rôle important que peuvent et doivent jouer les énergies renouvelables dans ce processus compte tenu de leur modularité et de leur disponibilité en milieu rural à cet effet, l'organisation périodique de rencontres comme le MERS AO sont à encourager afin de partager les avancées des uns et les causes des échecs des autres.

A ce sujet, la Conférence Internationale sur les Energies Renouvelables en Afrique organisée en avril passé à Dakar s'est achevée sur une feuille de route destinée à accroître le niveau actuel des investissements dans ce secteur. De moins d'un milliard de dollars Us par an, les acteurs ambitionnent de porter à 10 milliards de dollars Us dans les cinq prochaines années (2009-2014).

Un plan d'actions a été dégagé et il est question de mettre en place des fonds dédiés au développement des marchés des énergies renouvelables. Vous convenez avec moi que le Niger a anticipé sur cette résolution, dans la mesure où à partir de cette édition, le MERS AO sera institutionnalisé et inscrit sur le budget de national et organisé tous les deux ans.

Mesdames, Messieurs,

Lors de la présente rencontre, en plus de l'exposition des équipements ou services produits par nos entreprises, nous assisterons à deux et nous assisterons à :

▪ Une importante exposition des équipements ou services produits par nos entreprises ;

▪ Un atelier thématique sur l'accès

Au regard de l'intérêt grandissant que la Communauté internationale accorde aux énergies renouvelables pour cause des changements climatiques et du renchérissement des prix des hydrocarbures, je reste convaincu que cette édition sera couronnée de succès ce d'autant plus que nous allons capitaliser les résultats de l'expérience précédente.

Ainsi j'exhorte chacun de nous à œuvrer dans ce sens pour que nous puissions montrer au monde entier que notre continent a un savoir faire local et des compétences valables.

Je ne saurais terminer mon propos sans remercier le CILSS, l'UEMOA et leurs partenaires pour le soutien apporté dans l'organisation de cette rencontre, mes remerciements vont également à tous nos partenaires au développement dont le PNUD qui contribue à la promotion des énergies renouvelables à travers le volet « Appui aux Institutions de Gestion de l'Environnement » de son appui programme pays annuel.

En souhaitant plein succès à nos travaux, je déclare ouverte la deuxième édition de l'exposition rencontre « Marché des Energies Renouvelables au Sahel et en Afrique de l'Ouest ».

Vive le Niger

Vive la coopération sous régionale

Vive la coopération internationale

Merci de votre attention.

Annexe 2 :

Discours de clôture de la seconde édition du MERS-AO,
Niamey - Palais des Congrès, le 29 mai 2008.

Discours de clôture prononcé par SEM Mohamed ABDOULAH, Ministre des Mines et de l'Energie du Niger

- Mesdames, Messieurs les Ministres,
- Monsieur le Secrétaire Exécutif du CILSS,
- Monsieur le Chef de la Délégation de l'Union Européenne,
- Monsieur le Représentant du Président de la Commission de l'UEMOA ;
- Mesdames, Messieurs les Chefs des Missions Diplomatiques et les représentants des Organisations internationales,
- Monsieur le Gouverneur de la Région de Niamey,
- Monsieur le Vice Président du Conseil de la Communauté Urbaine de Niamey ;
- Chers invités,

Mesdames, Messieurs,

Nous voilà au terme de la deuxième édition du Marché des Energies renouvelables au Sahel et en Afrique de l'Ouest « MERS-AO 2008 » qui a été marquée par beaucoup d'innovation au niveau de l'exposition.

Ainsi, j'ai été personnellement enchanté par l'avancée de nos différents pays en matière d'énergies renouvelables classiques (solaire, éolien, etc.) mais surtout en matière de biocarburants.

Dans une abnégation totale vous avez promu le savoir faire et les compétences dont recèle notre continent comme je vous le demandais à l'ouverture de cette rencontre. Vous venez là de montrer une autre face d'une Afrique qui cherche à se frayer un chemin vers le développement, différente du cliché habituel de la désolation.

Mesdames et Messieurs,

Je reste convaincu que nous africains auront un rôle capital à jouer dans les prochaines décennies

sur l'échiquier énergétique mondiale. Le chemin est certes long, mais avec la persévérance, nous pourrons mettre en valeur tous nos atouts pour faire de notre continent le futur réservoir énergétique du monde.

Pour apporter sa pierre à cet édifice, le Niger compte à partir de cette rencontre institutionnaliser le MERS-AO et une inscription sera faite sur le budget national afin de pérenniser cet événement qui est maintenant bien lancé et dont la célébration sera couplée à celle de la journée nationale des énergies renouvelables en même temps que la journée de l'énergie solaire dans l'espace CEN SAD en mémoire au Professeur Abdou Moumouni. A la prochaine édition, le MERS-AO doit prendre définitivement son envol pour être un vrai marché d'échange d'idées et d'équipements au niveau de notre sous région, voire même à l'échelle continentale.

Mesdames et Messieurs,

Nous ne pourrons jamais atteindre notre objectif sans un secteur privé fort ; c'est pourquoi, j'encourage ce secteur, moteur de la promotion des énergies renouvelables à s'investir encore plus dans ce domaine et je rassure les différents acteurs que le Niger sera leur porte parole auprès des institutions sous régionales pour que des mesures incitatives uniformes soient prises afin de leur faciliter leur tâche.

Mesdames et messieurs,

Je ne saurai terminer sans remercier à votre nom et à celui de tout le peuple nigérien le CILSS et l'UEMOA qui ont bien voulu apporter leur appui à l'organisation du MERSAO 2008 et tous les autres partenaires qui nous soutiennent dans le cadre de la promotion des énergies renouvelables.

En vous souhaitant un bon retour dans vos foyers respectifs, je déclare close la deuxième édition du Marché des Energies Renouvelables au Sahel et en Afrique de l'Ouest.

Vive le Niger

Vive la coopération sous régionale

Vive la coopération internationale

Merci de votre attention.

Annexe 3 :

Liste des participants à la seconde édition du MERS-AO,
Niamey - Palais des Congrès, du 26 au 30 mai 2008.

Pays	N°	Noms & Prénoms	Qualité / Structure	Contact
BURKINA FASO	1	Alexandre KANGUEBEGA	Zenith Conception SOLAR ENERGY	zc.solarenergy@fasonet.bf +226 76 61 00 59
	2	Amadou Ousmane SANGARE	ENERSOLA	Info_enersol@fasonet.bf +226 70 25 53 94
	3	Andrea REIKET	GTZ / FAFASO	
	4	Bruno KABORE	K&K International	Joachim.kindo@voila.fr
	5	Clarisse OUEDRAOGO/ COMPARORE	CN - PRS 2	Ccpn67@yahoo.fr +226 50 30 11 12
	6	Dakabo Oué GNOUMOU	APEES	Apees.ouaga@fasonet.bf
	7	Drissa GUIGMA	A.B.F.A.F	+226 76 23 03 45
	8	Elizé SAMA	DELTA ENERGIE	elisesama@yahoo.fr
	9	Florentin SAWADOGO	ENERSOLA	sawadogoflorentin@yahoo. fr +226 70 73 64 05
	10	Frédéric YERBANGA	FAFASO	cfetaf@yahoo.fr +226 76 61 92 12
	11	Hamidou SOW	MICROSOW	info@microsow.com
	12	Issaka Martin BOMBANI	Zenith Conception SOLAR ENERGY	+226 70 25 12 26
	13	Jean-Noel H BARY	INTELFAC BURKINA	progi@fasonet.bf +226 70 43 61 55
	14	Jonas BADO BAYON	B.B Equipement	badjnas@yahoo.fr +226 76 .61 31 53
	15	Karim TRAORE	CN - PRS 2	Secretariatprs2@yahoo.fr +226 50 30 11 12
	16	Koudougou Alain ZOUNGRANA	2A-RP-2E	kudugualain@yahoo.fr +226 70 39 30 38
	17	Marc ZERBO	CB-ENERGIE	+226 70 22 24 58
	18	Noel TRAORE	CB-ENERGIE	cbenergie@yahoo.fr +226 70130694 7028 5242
	19	Noelie KARFO	Burkina- hydraulique	karfonoelie@yahoo.fr +226 70 01 80 71
	20	Orokia NIGNAN	ENERSOL « A »	+226 76 57 91 66
	21	Oumar TRAORE	MICROSOW	info@microsow.com
	22	Oumarou DAO	A.B.F.A.F	+226 76 51 29 97
	23	P. Parime OUEDRAOGO	Nouvelles Energies du Burkina	parime56@yahoo.fr +226 78 80 84 85
	24	Roger Charles COMPAORE	IRSAT/CNRST	compaore_roger@hotmail. com +226 76 47 92 38

Pays	N°	Noms & Prénoms	Qualité / Structure	Contact
BURKINA FASO	25	Siaka SANOU	APEES	Apees.ouaga@fasonet.bf
	26	Souleymane GOROU	UFFAB	+226 70 35 40 54
	27	Souleymane SOW	MICROSOW	info@microsow.com
	28	Wendsida Serge IGO	IRSAT / CNRST	sergesigo@yahoo.fr +226 76 47 76 52
	29	Yves TRAORE	IRSAT/CNRST	yvtraore@yahoo.fr +226 70 29 26 52
CAP VERT	30	Domingos BARROS	PREDAS	domingosbarros5@hotmail.com
	31	Raquel FERRER	PRS2	Prs2_cv2@yahoo.fr
CILSS	32	Prof. Alhousseini BRETAUDEAU	Secrétaire Exécutif du CILSS	Alhousseini.bretauveau@cilss.bf 50 37 41 25 / 26
	33	Adama TIEMTORE	Chauffeur	50 37 41 25 / 26
	34	Assita HEUBI-TRAORÉ	Secrétaire de Direction - PREDAS	assita.traore@cilss.bf 50 37 41 25 / 26
	35	Bibiane COMPAORE	Documentaliste	bibiane.compaore@cilss.bf 50 37 41 25 / 26
	36	Clément OUEDRAOGO	Coordonnateur Régional PRS II	clement.ouedraogo@cilss.bf 50 37 41 25 / 26
	37	Christophe SAWADOGO	Chargé du Protocole SE	christophe.sawadogo@cilss.bf 50 37 41 25 / 26
	38	Djibrina TRAORÉ	Chauffeur	50 37 41 25 / 26
	39	Elhadji Mahamane LAWALI	Coordonnateur Régional - PREDAS	mahamane.lawali@cilss.bf 50 37 41 25 / 26
	40	Emmanuel SANOU	Assistant PRS II	emmanuel.sanou@cilss.bf 50 37 41 25 / 26
	41	Hamadi KONANDJI	Expert en Energie Domestique - PREDAS	hamadi.konandji@cilss.bf 50 37 41 25 / 26
	42	Ibrahim SAKO	Chauffeur	50 37 41 25 / 26
	43	Idrissa BARMOU	Expert en Système d'Information et Documentation - PREDAS	idrissa.barmou@cilss.bf 50 37 41 25 / 26
	44	Kougbila OUEDRAOGO	Comptable/ gestionnaire - PREDAS	kougbila.ouedraogo@cilss.bf 50 37 41 25 / 26
	45	Nobila SORGHO	Traducteur / Interprète	nobila.sorgho@cilss.bf 50 37 41 25 / 26
	46	Pauline TIENDREBEOGO	Comptable- gestionnaire PRS II	pauline.tiendrebeogo@cilss.bf 50 37 41 25 / 26
	47	Samuel DIELBEOGO	Chauffeur	50 37 41 25 / 26

Pays	N°	Noms & Prénoms	Qualité / Structure	Contact
CILSS (Suite..)	48	Smaïl KHENNAS	Assistant Technique - PREDAS	smaïl_khennas@yahoo.fr 50 37 41 25 / 26
	49	Téné KONATE	Secrétaire de Direction PRS II	tene.konate@cilss.bf 50 37 41 25 / 26
COTE D'IVOIRE	50	Pacome N'Cho N'GUESSAN	Ministère des Mines /Energie	guesschopac@yahoo.fr nnpacome@gmail.com
FRANCE	51	Kouami WOWOGNO	Yil Agence / France	yilagence@planetenergie.org 7 bis rue Dcrès, 75014 Paris
GAMBIE	52	Alhagi B. C GAYE	PREDAS - Private Sector	abcgaye@yahoo.com
	53	Mrs Anta J. JOHN	RSP2 - Private Sector	jecco@ganet.gm
	54	Bah F M SAHO	PREDAS FOCAL POINT	predas@yahoo.com
	55	Momodou S. CEESAY	RSP2	rspgambia@yahoo.com
GUINEE BISSAU	56	Domingos BANCESSI QUADE	PREDAS	dobaqua@yahoo.com.br +245 662 26 50
MALI	57	Aïssata SAMASSEKOU	Katènè KADJI	sewakadji@yahoo.fr
	58	Boubacar SIDIBE	AFRIQPOWER	ddembele@gmail.com
	59	Cheick Ahmed SANOGO	DNE – PREDAS	predasmali@africone.net.ml
	60	Djibril SEMEGA	SSD-Yeleen Kura	semedji@yahoo.fr ssd@africone.net.ml
	61	Guembenogo OUALO	TAARE SARL	taaresarl@yahoo.fr binogoo@yahoo.fr +223 649 61 62
	62	Karim TRAORE	PRS II	
	63	Mahamadou KANTA	AMADER	mahamkanta@yahoo.fr amader@amadermali.net
	64	Mamadou KOUYATE	AFRIQPOWER	ddembele@gmail.com
	65	Mamoutou DOUCOURE	PRS II	
	66	Namory KEITA	DNCN	mamokeit53@yahoo.fr
	67	Ousmane SAMASSEKOU	Katènè KADJI	sewakadji@yahoo.fr
	68	Oussouby M. DIARRA	CNESOLER	Oussoubymary_1-1@yahoo.fr
	69	Salifou BENGALI	SINERGIE-SA	sinergie@africone.net.ml
	70	Seibou TRAORE	BIOMASSE – MALI	Biomasse_mali@yahoo.fr
	71	Soumaila COULIBALY	AMADER	soumsedi@yahoo.fr

Pays	N°	Noms & Prénoms	Qualité / Structure	Contact
MAURITANIE	72	Eihacen OULD KHOUNA	AN / PREDAS	predasrim@yahoo.fr
	73	Lefdal OULD DADDE	Coordonnateur PRS II	
	74	Mohamed Fadhel BA	Entreprise BTI	fadhel.ba@yahoo.fr
	75	Mohamed Lafdal CHAH	ONG – OMDD	omdd_21@yahoo.com
NIGER	76	Ali Abdou BONGUERE	EDER / Niger	bonguere@yahoo.fr
	77	Ali DOGO	GVD	
	78	Ali Oumarou	DR MME / Tahoua	
	79	Bâ Abdoulsalam	Représentant CNES	
	80	BOUBACAR NALADO	DH/MME	
	81	Dieudonné GOUDOU	EDER / Niger	
	82	Djahara Hasseye Badou	DERED/MME	
	83	Djibo Idé	Cabinet MME	
	84	DOUDOU	ONG OTTIS	
	85	Doukia Doka	DERED/MME	
	86	Dr IDRISSA HASSANE SOULEY	ANPII/PDT	
	87	El hadji Salissou	DR MME / Agadez	
	88	El Moctac Saidou	Sce Energie /Agadez	
	89	Ganiou Tijiani Abdourahamane	DERED/MME	
	90	Garba Malam Issaka	DR MME / Niamey	
	91	HAMZA HASSANE	DERED/MME	
	92	Ibrahim SOULEY BAWA	IBS AGRO INDUSTRIES	
	93	IBRAHIM HASSANE	DERED/MME	
	94	IBRAHIM SOUMAILA	DERED/MME	
	95	IBRO ADAMOU	ETN/PREDAS/PRBE	
96	Idi Aboubacar	Sce Energie /Maradi		
97	Idrissa Madougou	DG Tchipe		
98	ISSA MAIGAGI	DERED/MME		
99	ISSAKA Moussa Zakou	SNCC		
100	Kané Halilou	Cellule Electrification Rurale/MME		
101	Kané Maidabo	DR MME / Zinder		
102	Katiella Abdou CHETIMA	IGS / MME		
103	Kimba Yayé	Sce Energie / Tahoua		
104	Malam Abdou	IGS / MME		
105	Malam Aboubacar	Sce Energie / Diffa		
106	Mme Fati IBRAHIM	Secrétaire DERED		
107	Mme Fati SIDIKOU	SP / SDRP		
108	Mme Adama MOUSSA	Secrétaire SG/MME		
109	Mme Safiatou ALZOUMA	DERED/MME		
110	Mme Fati SOGA	Dir. Législation/MME		

MERS-AO : Marché des Energies Renouvelables au Sahel et en Afrique de l'Ouest

Pays	N°	Noms & Prénoms	Qualité / Structure	Contact
NIGER (suite...)	111	Mme Haoua YAYE OUMAROU	ETN/PREDAS/ PRBE	
	112	Modi Abdoukadi	DR MME / Tillabéry	
	113	Ada MOHAMADOU	SNCC	
	114	Moussa MAIDABO	DAAF/MME	
	115	Moustapha KADI	CODDAE	
	116	Nassirou BELLO	DERED/MME	
	117	Nouhou Zakaouanou	SIE-Niger/MME	
	118	SAIDOU ABDOULKARIM	Cabinet / PM	
	119	Salaou Maïaya	Sce Energie /Zinder	
	120	SALEY YAHAYA	CNES	
	121	SALIFOU SOULEYMANE	SAHEL ENERGIE	
	122	SALISSOU MANI	Police Nationale	
	123	Saminou DAN DAOUDOU	DE/MME	
	124	SANI ALI	ETN/PREDAS/ PRBE	
	125	Seyni NOUHOU AMADOU	DERED/MME	
	126	Sidi Zakari Yaou	DR MME / Diffa	
	127	SOUMANA BOUBACAR	CNES	
	128	TAHIROU	MAE/C	
	129	Tidjani Boukary	DR MME / Maradi	
	130	YAHA MOUSSAN	DAAF/MME	
SENEGAL	131	Alassane SEGOU NDIAYE	PERACOD/DE	alsndiaye@yahoo.fr
	132	Amadou Tidiane NIANG	CERER	tidjane91@yahoo.fr
	133	André FAYE	ASER	afaye@asser.sn
	134	Demba DIOP	Biogaz for Africa	ddiop@antenna.nl
	135	Gheye CHEIKH	SPI	mamiwata. thies@yahoo.fr
	136	Ibrahima NDIAYE	DEFCCS	ibrasndiaye@yahoo.fr
	137	Ibrahima NIANG	AN/PREDAS	combustom@yahoo.fr
	138	Ismaila LO	Direction de l'Energie	gaideeh@yahoo.fr
	139	Mireille A. EHEMBA	PERACOD/GTZ	affoud@yahoo.fr
	140	Nthié DIARRA	BRADES	
	141	Omar BADIANE	PERACOD/GTZ	badianno@yahoo.fr
	142	Yvonne FAYE	Energie R	energier@orange-sn

Pays	N°	Noms & Prénoms	Qualité / Structure	Contact
TCHAD	143	Abderamane SAIDOU	PRS II	abder_ saidou@yahoo.fr +235 622 51 93
TOGO	144	Abiyou TCHARABALO	MMEE/DGE	tcharabalo_ abiyou@yahoo.fr
UEMOA	145	Abdoulaye KONE	Directeur de l'Energie	
	146	Alassane OUEDRAOGO	PRBE	

